

**ESP2M**

2014 - 2015

Master [120] en sciences de la santé publique

**A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire adapté - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **optionnel**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de santé publique (FSP)**Code du programme: **esp2m** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	4
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	4
- Structure du programme .....	5
- Programme détaillé .....	6
- Programme par matière .....	6
Informations diverses .....	18
- Conditions d'admission .....	18
- Pédagogie .....	21
- Evaluation au cours de la formation .....	21
- Mobilité et internationalisation .....	21
- Formations ultérieures accessibles .....	21
- Certificats .....	21
- Gestion et contacts .....	21

## ESP2M - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Le master en sciences de la santé publique s'adresse à des étudiants provenant d'horizons très variés et possédant souvent une expérience professionnelle.

Le master en sciences de la santé publique vise à renforcer les capacités des étudiants, titulaires d'un premier diplôme (bachelier ou master), à promouvoir la santé pour tous.

La santé ne consiste pas seulement en une absence de maladie mais elle entend aussi la qualité de vie, l'espérance de vie en bonne santé, la participation sociale, et la réalisation par chaque acteur de son projet individuel. Elle se définit à la fois objectivement et subjectivement.

Promouvoir la santé pour tous implique, d'une part, l'évaluation de la santé et de ses déterminants et, d'autre part, la planification, la mise en Œuvre et la gestion d'interventions au sens large (projets, programmes, services) destinées à préserver ou améliorer la santé. Cette double mobilisation entraîne l'étudiant sur les chemins de l'interdisciplinarité

Le master reconnaît que les problèmes de santé concernent tous les âges de la vie : la population âgée mais aussi les plus jeunes ; les publics malades et bien-portants. De plus, les problèmes de santé se présentent différemment au Nord et au Sud, d'un groupe social à l'autre.

#### Les métiers de la santé publique

Le programme est conçu pour favoriser la construction et le développement des compétences professionnelles pour de nombreux métiers de la santé publique tels que :

- Soins, Organisation des soins au niveau du patient, d'un réseau ou d'un système local de soins : Gestionnaire de cas ; Compétences « santé publique » y inclus « éducation du patient/éducation pour la santé/prévention » de médecin de famille ; Responsable d'équipe multidisciplinaire de soins ; Médecin coordonnateur de maisons de repos de de soins ; Coordinateur de réseau de soins ; Coordinateur de services intégrés de soins à domicile ; Réseau multidisciplinaire local ; Médecin chef de district ; etc.
- Promotion de la santé : Agent de promotion de la santé ; Personnes travaillant au niveau d'un centre local de promotion de la santé, de communes, etc. ; Educateur pour la santé/ éducateur thérapeutique ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; etc.
- Management des institutions de soins (hôpitaux, institutions de soins pour personnes âgées, en santé mentale, soins aux enfants, etc. : Responsable de service hospitalier ; Cadre d'hôpital, etc ; Expert qualité ; Cadres de soins : infirmiers, paramédicaux ; Cadres administratifs, logistiques, ressources humaines ; Cadres experts : coordinateur qualité, sécurité Patient, formation continue, Hygiène hospitalière, processus, etc.
- Gestion de risque, recherche/développement, aide à la décision et enseignement : Épidémiologiste travaillant à l'Institut scientifique de la santé publique ou dans un observatoire de la santé ; Personnes travaillant dans des structures responsables de contrôles d'épidémies ; Coordinateur d'observatoire de la santé ; Recherche et développement en épidémiologie, en clinique, sur les systèmes de santé, en économie de la santé, en bioéthique, etc ; Expert/spécialiste en management en financement ou analyse économique et évaluation médico-économique dans une institution ou dans une organisation (INAMI, SPF santé, régions, mutuelles, centre d'expertise en soins de santé (KCE), cabinets politiques ou autres institutions publiques ou privées) ayant la santé dans ses attributions ; etc.

#### Les débouchés

Le master en santé publique s'ouvre sur une grande diversité d'emplois, tant en Belgique qu'à l'étranger. L'accès à un emploi et les perspectives de carrière dépendent en partie de la formation initiale du futur diplômé en santé publique, et en partie du choix de la combinaison d'options de la finalité.

Les organismes et employeurs qui accueillent les diplômés en santé publique sont nombreux, à l'échelon local ou national aussi bien qu'à l'échelon international.

A l'échelon local ou national, ce sont

- des organismes sociaux ou médico-sociaux : programmes de santé gouvernementaux, mutuelles, INAMI, associations à but non lucratif, de promotion de la santé et d'éducation à la santé, organismes de santé communautaire (protection de la maternité et de l'enfance, vaccination, etc), et médecine du travail. Ce sont aussi des organismes éducatifs (écoles, promotion de la santé à l'école).
- dans le secteur ambulatoire, ce sont des maisons médicales et des initiatives de coordination des soins et services autour du patient à domicile.
- des hôpitaux et structures de soins qui emploient du personnel de direction et des cadres (direction d'hôpital, cadres infirmiers, responsables de l'hygiène, de l'éducation du patient, de la diététique, etc).
- des organismes publics et privés d'enseignement et de recherche (hautes écoles, universités) et de monitoring de la santé et des soins de santé (instituts de santé publique, observatoires de la santé, centre d'expertise en soins de santé, etc.)
- des organismes ou entreprises privés, tels l'industrie pharmaceutique, les assureurs, des entreprises d'informatique, qui emploient du personnel en recherche/développement et analyses de données.
- A l'échelon international, ce sont des organisations non gouvernementales, les organismes coopération bilatérales ou multilatérales des missions d'action humanitaire, des structures de soins à l'étranger.

#### Votre profil

Vous

- souhaitez comprendre et agir dans le champ de la santé et des soins de santé;

- êtes sensible aux problématiques de la santé en Belgique ou ailleurs ;
- souhaitez exercer une fonction de leadership dans les différents domaines de la santé publique et l'organisation de soins de santé;
- souhaitez contribuer aux recherches en santé menées par un gouvernement, des ONG, des institutions de soins de santé ou des entreprises privées.

## **Votre programme**

Le Master vous offre

- un enseignement centré sur la pratique de la santé publique ;
- l'articulation théorie/pratique grâce à de nombreuses activités d'intégration et à un enseignement par blocs matières ;
- l'acquisition de compétences transversales
- une formation interdisciplinaire dans les différents domaines de la santé publique ;
- un support au projet professionnel ;
- une grande diversité dans la constitution de votre programme, que vous choisirez en fonction du profil professionnel que vous souhaitez développer ;
- des horaires adaptés à la vie professionnelle.

## ESP2M - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le master est un programme exigeant qui met l'accent sur la participation active de l'étudiant, sur son autonomie, sa capacité à résoudre des problèmes et l'acquisition d'habiletés essentielles à la pratique de la santé publique.

Fortement polyvalente et multidisciplinaire, la formation offerte par la Faculté de Santé Publique vise à

- amener l'étudiant à définir la place de la santé publique, en tant que science et pratique, dans les champs de la santé et de la société,
- aider l'étudiant à acquérir les notions nécessaires pour entamer une réflexion critique et personnelle sur la notion de santé, de déterminant de la santé, de choix et de priorité, de sélection des interventions pertinentes compte tenu des ressources disponibles, sur les enjeux de l'organisation des soins et services de santé pour l'individu et la société,
- inviter l'étudiant à mesurer sa responsabilité personnelle, en tant que professionnel de santé, dans la mise en Œuvre des activités destinées à promouvoir, maintenir et rétablir la santé de l'individu dans la communauté.

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

**exploiter de manière active et intégrée un corpus de savoirs pluridisciplinaires (connaissances, méthodes, modèles, cadres conceptuels) indispensables pour agir dans les différents domaines de la Santé Publique.**

1.1 Démontrer une compréhension des concepts suivants, autant aux niveaux individuel que collectif et dans leurs interactions:

- état de santé,
- inégalités en matière de santé,
- déterminants de la santé et de la maladie,
- stratégies de promotion de la santé : prévention, protection, communication et éducation,
- système et services de santé (organisation, financement, utilisation).

1.2 Démontrer une compréhension des structures, du financement et de l'organisation de la santé publique et des services de santé/soins à l'échelle locale, nationale et supranationale.

1.3 Appliquer dans sa pratique les sciences de la santé publique : épidémiologie, sciences humaines (économie, sociologie, psychologie,...), biostatistique

1.4 S'appuyer, dans sa pratique, sur des données et des résultats fiables de recherches (evidence-based practice)

L'étudiant démontrera également des savoirs et des capacités de mise en Œuvre hautement spécialisés dans un ou deux domaines de la santé publique (cours au choix, options, ...), en fonction de son projet professionnel.

**récolter et d'analyser de manière critique l'information sur les situations de santé à l'échelle individuelle, collective, sur les organisations ou les systèmes de santé (données, faits, concepts, théories, etc.), en reconnaissant explicitement les valeurs sur lesquelles repose son analyse.**

2.1 Reconnaître l'existence d'un enjeu ou d'un problème en matière de santé publique, dans ses dimensions systémiques (interactions entre l'individu, le groupe, l'organisation, le système, l'environnement)

2.2 Identifier les sources d'information fiables et appropriées, y compris celles provenant des milieux communautaires et, le cas échéant, s'adapter à la diversité des données par des méthodes adéquates (modélisation, etc).

2.3 Interpréter l'information en considérant le contexte éthique, politique, scientifique, socioculturel et économique.

2.4 Recommander des actions spécifiques au terme de l'analyse des données.

**acquérir de nouveaux savoirs et de développer de nouvelles compétences afin de pouvoir s'adapter à des contextes changeants ou incertains et y évoluer positivement.**

3.1. Elaborer et utiliser des stratégies personnelles et collectives pour s'adapter à un environnement changeant ou incertain

3.2. Démontrer les habiletés requises pour identifier des occasions de formation continue dans le champ de la santé publique.

3.3. Evaluer ses pratiques et celles de collaborateurs pour contribuer à l'amélioration des acquis et pratiques.

**utiliser à bon escient, pour communiquer des informations en santé la communication écrite, verbale et non verbale, l'écoute, les technologies de l'information et de la communication (TIC), et la pédagogie.**

**Il sera notamment capable de transmettre une information adéquate et correcte sur des thématiques sujettes à l'incertitude (par exemple, dans le cas de gestion d'épidémie, de planification d'intervention en santé publique, etc).**

4.1 Adapter l'information aux différents publics (patients, population, groupes, professionnels, etc).

4.2 Mobiliser les individus et les collectivités en utilisant les médias appropriés et les ressources communautaires.

4.3 Utiliser les technologies modernes pour communiquer efficacement.

4.4. Rédiger de manière claire et rigoureuse des résultats d'analyse et de recherche. Sous forme de rapports, de document de projet, etc

**intégrer dans ses pratiques les dimensions de diversité et de pluralité des individus et des groupes.**

5.1 Reconnaître la façon dont les déterminants de la santé (biologiques, psychologiques et psychosociaux, sociaux, culturels, économiques et physiques) influencent la santé et le bien-être de divers groupes.

5.2 Tenir compte de la diversité de la population, publics cibles et acteurs de santé dans la planification, la mise en Œuvre, la gestion, l'adaptation et l'évaluation des interventions et des programmes.

**influencer et de mobiliser les partenaires (individus, groupes, institutions) dans l'atteinte d'un but commun, soit l'amélioration de la santé et du bien-être des groupes et des individus.**

6.1 Identifier les partenaires pouvant contribuer à la résolution des problèmes de santé publique et collaborer avec eux.

6.2 Utiliser/développer des habiletés de mobilisation, négociation, gestion de conflits et d'animation de groupes.

6.3 Concilier/négocier les divers intérêts visant l'amélioration de la santé et du bien-être

6.4. Argumenter, écrire ou agir en faveur d'une cause, d'une politique ou d'un groupe de personnes pour réduire les inégalités de santé, favoriser l'accès aux services de santé et promouvoir l'utilisation efficiente des ressources.

**identifier des actions ou des projets pour aider des personnes ou des groupes à faire des choix en santé et agir sur leur mode de vie et leur environnement.**

7.1 Amener les personnes, dans le cadre d'une relation interpersonnelle ou dans un cadre collectif.

7.2 Développer des compétences réflexives et auto-régulatrices en lien avec des problématiques de santé personnelles ou collectives.

7.3 Engager des actions pouvant contribuer à la préservation ou l'amélioration de leur santé, et accompagner leur démarche, notamment en soutenant la motivation à des actions positives.

**intervenir efficacement et de résoudre des problèmes complexes dans le domaine de la Santé Publique.**

Pour cela l'étudiant sera capable de participer activement

8.1 A la description des implications des choix opérés en matière d'intervention, en particulier ceux s'adressant aux déterminants de la santé, y inclus les déterminants économiques, et à la recommandation ou au choix d'une piste d'action.

8.2 A l'élaboration un plan de mise en Œuvre tenant compte des contraintes du contexte, notamment sociales, économiques, légales et éthiques.

8.3 A la mise en Œuvre adaptative du plan, en gérant le risque et l'incertitude inhérents au contexte réel (économiques, social, légal, éthique).

8.4. Au management au financement et à la gestion des programmes de santé, de développement des institutions ou des systèmes de soins de santé

8.5 A l'évaluation des interventions et des programmes (efficacité, équité, efficience, impact).

**inscrire son action dans un cadre institutionnel à la fois porté et contraint par les objectifs des organisations et des parties prenantes, et dans un contexte politique et économique donné.**

**Il aura développé des habiletés de leadership qui favorisent le développement des compétences, améliorent l'efficacité et le bien-être du et dans le milieu de travail.**

9.1 Contribuer au développement d'une vision commune et de valeurs essentielles pour la planification et la mise en Œuvre de politiques de santé et de démarches de soins dans les collectivités

9.2. Situer son action dans une démarche stratégique

8.3 Mobiliser les personnes, les équipes, l'information et les ressources, en interdisciplinarité et en tenant compte des principes éthiques de la santé publique

9.4 Démontrer une habileté à renforcer les capacités communautaires et/ou institutionnelles par le partage des savoirs et du pouvoir.

9.5 Faire évoluer une situation, une communauté ou une organisation par des solutions innovantes et appropriées, tenant compte du contexte

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le master (120 crédits) comporte un socle commun de formation : un tronc commun (60 crédits) et une finalité spécialisée en santé publique (30 crédits).

Le programme est complété par un choix de deux options de 15 crédits.

*Le programme de ce master totalisera, quels que soient la finalité, les options et/ou les cours au choix choisis, un minimum de 120 crédits répartis sur deux années d'études correspondant à 60 crédits chacune.*

[> TRONC COMMUN](#) [ prog-2014-esp2m-wesp200t.html ]

[> Finalité spécialisée](#) [ prog-2014-esp2m-wesp201s ]

## Options et/ou cours au choix

- > Option coordination et réseau de soins [ prog-2014-esp2m-wesp210o.html ]
- > Option approche communautaire de la santé [ prog-2014-esp2m-wesp211o.html ]
- > Option politiques et programmes en promotion de la santé [ prog-2014-esp2m-wesp212o.html ]
- > Option comportements et compétences pour la santé [ prog-2014-esp2m-wesp213o.html ]
- > Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [ prog-2014-esp2m-wesp214o.html ]
- > Option management et développement organisationnel [ prog-2014-esp2m-wesp215o.html ]
- > Option personne âgée et gériatrie [ prog-2014-esp2m-wesp218o.html ]
- > Santé mentale dans la Communauté [ prog-2014-esp2m-wesp219o.html ]
- > Option méthodes avancées en santé publique [ prog-2014-esp2m-wesp222o.html ]

## ESP2M Programme détaillé

## PROGRAMME PAR MATIÈRE

## Tronc Commun [60.0]

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

## ○ Cours obligatoires (30 crédits)

○ WFSP2100	Problématique générale de la santé publique	William D'Hoore (coord.), Etienne De Clercq, Vincent Lorient	20h	3 Crédits	1q	x	
○ WFSP2101	Organisation des soins et systèmes de soins de santé	Jean Macq	30h	4 Crédits	2q	x	
○ WFSP2102	Sociologie et psychologie de la santé	Isabelle Aujoulat, Vincent Lorient (coord.)	45h	6 Crédits	1q	x	
○ WFSP2103	Economie de la santé	Marie-Christine Closon	40h	4 Crédits	2q	x	
○ WFSP2104	Statistiques en sciences de la santé (Introduction)	William D'Hoore, Niko Speybroeck (coord.)	30h+20h	4 Crédits	2q	x	
○ WFSP2105	Introduction à l'épidémiologie et à la démographie	William D'Hoore, Jean-Marie Degryse, Bruno Masquelier, Niko Speybroeck (coord.)	45h+10h	5 Crédits	1q	x	
○ WFSP2106	Introduction aux méthodes qualitatives en santé publique	Isabelle Aujoulat	20h+20h	4 Crédits	2q	x	

## ○ Mémoire (28 crédits)

○ WFSP2298	Séminaire d'accompagnement du mémoire	N.	60h+15h	5 Crédits	△	x	
○ WFSP2299	Mémoire	N.		23 Crédits	△	x	

**o Sciences religieuses (2 crédits)**

L'étudiant choisit un cours parmi les 3 suivants :

⊗ LTECO2101	Bible et santé	Claude Lichtert	15h	2 Crédits	1q	x
⊗ LTECO2102	Christianisme et questions de sens	Arnaud Join-Lambert	15h	2 Crédits	1q	x
⊗ LTECO2103	Questions d'éthique chrétienne	Eric Gaziaux	15h	2 Crédits	1q	x

**Finalité spécialisée [30.0]**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ WFSP2107	Le droit de la santé	Jean-Philippe Cobbaut, Geneviève Schamps (coord.), Jacques Van Drooghenbroeck	45h	5 Crédits	2q	x
○ WFSP2108	Bioéthique	Mylene Botbol (coord.), Jean-Philippe Cobbaut, Luc Roegiers	30h	4 Crédits	1q	x
○ WFSP2109	Promotion de la santé, 1re partie	Isabelle Aujoulat (coord.), Vincent Lorant	20h+5h	3 Crédits	1q	x
○ WFSP2119	Promotion de la santé, 2e partie	Isabelle Aujoulat (coord.), William D'Hoore, Jean Macq	30h+5h	5 Crédits	2q	x
○ WFSP2110	La conduite de projet	Marianne Philippe	15h+20h	4 Crédits	1q	x
○ WFSP2111	La dynamique de groupe et la communication intra organisationnelle	Pablo Nicaise	20h+15h	3 Crédits	1q	x
○ WFSP2112	Evaluation de programme en santé publique	William D'Hoore	20h	3 Crédits	2q	x
○ WFSP2113	Gestion financière de base	Pascal Mertens	30h+15h	3 Crédits	2q	x

## Options et/ou cours au choix [30.0]

Les options permettent de couvrir les différents métiers auxquels la maîtrise en santé publique veut former.

- Une option centrée sur la **coordination et l'organisation du soin** au sein de réseau ou système locaux de soins.

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

- Trois options couvrant différents domaines de la **promotion de la santé**

- Comportements et compétences pour la santé
- Approche communautaire des politiques et programme de santé
- Politiques et programmes en promotion de la santé

Ces options s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

- Deux options pour la **gestion et le management des institutions de soins**

- Gestion des institutions de soins (y compris de longs séjours)
- Management et développement organisationnel

Ces options s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins

- Une option de **méthodes avancées en santé publique**

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

- Deux options sur la **prise en charge de problématiques liées à des groupes populationnels spécifiques**

- Personne âgée et gériatrie
- Organisation des services de santé mentale

Les options de ce groupe devraient se combiner avec une option des groupes précédents.

L'étudiant choisit deux options de 15 crédits.

### Recommandations pour le choix de combinaison des options :

Option approche communautaire de la santé et Option politiques et programmes en promotion de la santé

Option approche communautaire de la santé et Option organisation des services de santé mentale

Option approche communautaire de la santé et Option personne âgée et gériatrie

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option management et développement organisationnel

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option organisation des services de santé mentale

Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) et Option personne âgée et gériatrie

Option comportements et compétences pour la santé et Option organisation des services de santé mentale

Option comportements et compétences pour la santé et Option personne âgée et gériatrie

Option coordination et réseau de soins et Option organisation des services de santé mentale

Option coordination et réseau de soins et Option personne âgée et gériatrie

Option coordination et réseau de soins et Option management et développement organisationnel

Option méthodes avancées en santé publique et une des 8 autres options au choix

- > Option coordination et réseau de soins [ prog-2014-esp2m-wesp210o ]
- > Option approche communautaire de la santé [ prog-2014-esp2m-wesp211o ]
- > Option politiques et programmes en promotion de la santé [ prog-2014-esp2m-wesp212o ]
- > Option comportements et compétences pour la santé [ prog-2014-esp2m-wesp213o ]
- > Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [ prog-2014-esp2m-wesp214o ]
- > Option management et développement organisationnel [ prog-2014-esp2m-wesp215o ]
- > Option personne âgée et gériatrie [ prog-2014-esp2m-wesp218o ]
- > Santé mentale dans la Communauté [ prog-2014-esp2m-wesp219o ]
- > Option méthodes avancées en santé publique [ prog-2014-esp2m-wesp222o ]

## Option coordination et réseau de soins [15.0]

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la coordination des soins et des systèmes de soins.

Acquis d'Apprentissage

- Pouvoir développer une analyse systémique être capable d'évaluer le fonctionnement d'un réseau de soins (de santé, social) ou d'un système local dans un espace géographique défini
- Pouvoir formuler avec un patient des objectifs et les opérationnaliser dans un plan de soins (« éducation » thérapeutique)
- Pouvoir utiliser des outils appropriés d'évaluation globale de personne avec problème de santé complexe (système d'information)
- Pouvoir communiquer de manière efficace avec des prestataires de soins de disciplines multiples avec une priorité pour le médecin traitant. Pouvoir développer un leadership avec un réseau de soins autour d'un patient



- Pouvoir évaluer des plans de soins individuels et pouvoir évaluer le fonctionnement de système ou réseaux de soins
- Pouvoir gérer de manière efficiente un réseau de soins / un système local de soins

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### ○ Cours obligatoires (12 crédits)

○ WFSP2210	Système d'information sanitaire pour les services, la population d'un bassin de soins et les trajectoires des patients : dossier partagés, réseaux (e-health, réseau santé wallon, etc)	N.	15h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins	N.	30h	4 Crédits	△		x
○ WFSP2212	Stage de l'option coordination et réseaux de soins	N.	60h	5 Crédits	△		x

### ○ Cours au choix (3 crédits)

L'étudiant choisit un cours de 3 crédits :

⊗ WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales	N.	30h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2242	Communication en éducation pour la santé (1re partie)	N.	25h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2270	Gérontologie sociale	Catherine Gourbin (coord.), Christian Swine	22.5h	3 Crédits	2q		x
⊗ WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Benoît Boland, Pascale Cornette (coord.), Didier Schoevaerds, Christian Swine, Jean-Marie Vanmarsenille	22.5h	3 Crédits	2q		x
⊗ WMEDI2138	Vieillesse et médecine gériatrique	Guy Beuken, Benoît Boland, Pascale Cornette (coord.), Marie de Saint Hubert, Gérald Deschietere, Didier Schoevaerds, Anne Spinewine, Christian Swine	36h	3 Crédits	2q		x
⊗ WFSP2290	Psychopédagogie de la maladie chronique	N.	20h+15h	3 Crédits	△		x

**Option approche communautaire de la santé [15.0]**

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'Apprentissage

- Effectuer un diagnostic communautaire, c'est-à-dire identifier les problèmes médico-sociaux prioritaires d'une communauté ou d'une population-cible, ainsi que les facteurs de santé qui les influencent,
- Concevoir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer des programmes de santé communautaire pertinents par rapport aux problèmes sélectionnés, en s'appuyant sur la participation communautaire,
- Organiser l'information et de communiquer tout au long de cette démarche avec les différents acteurs (pouvoir politique, population-cible, population, professionnels, responsables des structures de santé communautaire, autres institutions : hôpitaux, écoles, etc.),
- Assumer la responsabilité de la coordination des programmes de santé au sein d'une structure ou d'une région, et en gérer les ressources humaines, techniques et financières, afin d'assurer leur pérennité.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ WFSP2220	<a href="#">Approche communautaire de la santé (1re partie)</a>	N.	30h+25h	7 Crédits	△		x
○ WFSP2221	<a href="#">Approche communautaire de la santé (2e partie)</a>	N.	30h+25h	6 Crédits	△		x
○ WFSP2222	<a href="#">Elaboration et suivi du projet professionnel de l'étudiant</a>	N.	20h+15h	2 Crédits	△		x

**Option politiques et programmes en promotion de la santé [15.0]**

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'Apprentissage

- former l'étudiant à une analyse critique des politiques touchant la santé publique et en particulier la promotion de la santé
- permettre à l'étudiant de se spécialiser dans un des domaines (ou champ, ou populations) de la promotion de la santé.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**○ Cours obligatoires (5 crédits)**

○ WFSP2230	Politique de santé	N.	25h+15h	5 Crédits	△		x
------------	--------------------	----	---------	-----------	---	--	---

**○ Cours au choix (10 crédits)**

L'étudiant choisit 10 crédits en fonction de son projet et pouvant concerner des populations et champs spécifiques tels que : éducation à la santé, maladies chroniques, santé de la personne âgée, santé et environnement; santé maternelle et infantile; santé des minorités; inégalité dans l'enfance et l'adolescence; santé mentale y compris les assuétudes; nutrition; santé au travail; prévention des maladies infectieuses, des cancers et des maladies cardiovasculaires; population et développement.

**Option comportements et compétences pour la santé [15.0]**

Les 3 options couvrant différents domaines de la promotion de la santé s'adressent à des professionnels de la santé, du travail médico-social et de l'éducation qui souhaitent acquérir et/ou perfectionner les compétences nécessaires pour la conception, la planification, la coordination, la gestion et/ou l'évaluation d'interventions en éducation pour la santé ou en éducation du patient.

Acquis d'apprentissage : à compléter.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

						Bloc annuel	
						1	2
○ WFSP2241	<a href="#">Education santé : concepts et méthodes</a>	N.	45h	5 Crédits	△		x
○ WFSP2242	<a href="#">Communication en éducation pour la santé (1re partie)</a>	N.	25h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2243	<a href="#">Communication en éducation pour la santé (2e partie)</a>	N.	20h	2 Crédits	△		x
○ WFSP2244	<a href="#">Elaboration d'un projet en éducation santé</a>	N.	45h	5 Crédits	△		x

## Option gestion des institutions de soins (y compris longs séjours) [15.0]

Cette option s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir ou perfectionner leurs compétences en gestion de services, unités, département au sein d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

Au terme du programme de l'option, le (la) diplômé(e) aura acquis des compétences suivantes :

- la gestion proprement dite : concevoir, planifier, organiser et évaluer des ressources, des moyens et des processus, et des interventions,
- le respect des aspects légaux et administratifs,
- la prise en compte des contraintes logistiques ou techniques.

Les compétences transversales suivantes sont aussi à développer :

Capacités de questionnement, fondées sur l'interdisciplinarité, la rigueur scientifique et les acquis de la recherche en lien avec les pratiques.

Pour acquérir ces compétences sont à privilégier les méthodes qui favorisent l'acquisition de compétences par les lectures personnelles, les cours interactifs (avec, par exemple, une comparaison de structures, organisations, organigramme de divers hôpitaux), les études de cas, l'observation sur le terrain, travaux pratiques individuels et de groupe. Exposés de nature plus magistrale pour les aspects juridiques avec nombreuses illustrations.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ WFSP2250	<a href="#">Gestion financière des hôpitaux</a>	N.	32h+15h	4 Crédits	△		x
○ WFSP2252	<a href="#">Organisation et législation hospitalière</a>	N.	30h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2253	<a href="#">Système d'information hospitalier</a>	N.	20h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2254	<a href="#">Gestion des processus</a>	N.	30h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2255	<a href="#">Stage de l'option gestion des institutions de soins</a>	N.	40h	2 Crédits	△		x

**Option management et développement organisationnel [15.0]**

Les deux options concernant la gestion et le management des institutions de soins s'adressent aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir et /ou perfectionner leurs compétences dans le domaine de la gestion d'institutions de soins tels les hôpitaux et les maisons de repos et de soins.

L'objectif général de cette option est de donner aux étudiants un cadre de référence conceptuel et des outils afin de :

- réaliser un diagnostic organisationnel dynamique ;
- appréhender les comportements organisationnels ainsi que les principes à la base de la gestion des personnes
- comprendre les rôles de la fonction Ressources Humaines ;
- gérer le changement, piloter les projets qu'il suppose et assurer la communication nécessaire à l'information et la mobilisation des acteurs ;
- construire son propre plan professionnel.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

						Bloc annuel	
						1	2
○ WFSP2261	<a href="#">Fonction ressources humaines et relations de travail</a>	N.	30h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2260	<a href="#">Management humain et comportement organisationnel</a>	N.	40h+30h	5 Crédits	△		x
○ WFSP2262	<a href="#">Gestion stratégique des institutions de soins</a>	N.	40h+15h	3 Crédits	△		x
○ WFSP2263	<a href="#">Stage de l'option management et développement organisationnel</a>	N.	40h	4 Crédits	△		x

**Option personne âgée et gériatrie [15.0]**

## Acquis d'Apprentissage

- Décrire de façon approfondie le sujet âgé en santé ou avec problèmes de santé ainsi que des populations-type de personnes âgées dans le réseau de soins.
- Adapter ses représentations et ses attitudes vis-à-vis des aînés et des pratiques gérontologiques.
- Intégrer les concepts et théories en gérontologie : fragilité et patient fragile, modèle du fonctionnement de l'organisation mondiale de la santé, dynamique du déclin fonctionnel et sa prévention, qualité de vie de la personne âgée, démarche éthique et projet thérapeutique.
- Utiliser les outils adaptés à l'évaluation des besoins et des résultats des programmes.
- Planifier des soins en équipe multidisciplinaire, de manière individualisée ainsi que pour un groupe de patients.
- Analyser et résoudre les situations complexes et les accompagner.
- Analyser et résoudre des problèmes spécifiques (syndromes gériatriques) et appréhender par les moyens non pharmacologiques les affections chroniques invalidantes (e.g. démences, ostéoporose, insuffisance cardiaque, déficiences sensorielles).

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

⊞ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**○ Cours obligatoires (12 crédits)**

○ WFSP2270	Gérontologie sociale	Catherine Gourbin (coord.), Christian Swine	22.5h	3 Crédits	2q	x
○ WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée	Gérald Deschietere, Adrian Ivanoiu	22.5h	3 Crédits	2q	x
○ WFSP2272	Vieillesse normale et épidémiologie du vieillissement pathologique	Benoît Boland, Pascale Cornette, Didier Schoevaerds, Christian Swine (coord.)	22.5h	3 Crédits	2q	x
○ WFSP2273	Evaluation et réadaptation en gériatrie	Benoît Boland, Pascale Cornette (coord.), Didier Schoevaerds, Christian Swine, Jean-Marie Vanmarsenille	22.5h	3 Crédits	2q	x

**○ Cours au choix (3 crédits)**

L'étudiant complète son programme en choisissant 3 crédits ; soit un des deux cours suivants, soit un cours de la spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie (programme de l'ISEI).

⊗ WMEDI2138	Vieillesse et médecine gériatrique	Guy Beuken, Benoît Boland, Pascale Cornette (coord.), Marie de Saint Hubert, Gérald Deschietere, Didier Schoevaerds, Anne Spinewine, Christian Swine	36h	3 Crédits	2q	x
⊗ WFSP2290	Psychopédagogie de la maladie chronique	N.	20h+15h	3 Crédits	△	x

**Santé mentale dans la Communauté [15.0]**

## Acquis d'Apprentissage

- Comprendre les enjeux des problèmes de santé mentale dans le développement de programmes « community mental health » tel que la gestion de cas, les parcours de soins ou les réseaux de soins de santé mentale.
- Apprendre identifier les problèmes et les ressources dans la gestion de cas en santé mentale.
- Elaborer et mettre en Œuvre des outils favorisant le travail collaboratif de manière à offrir des soins continus et adaptés.
- Comprendre et élaborer des dispositifs favorisant la réhabilitation des patients psychiatriques chroniques et sévères.

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

**○ Cours obligatoires (10 crédits)**

○ WPSYC2211	Organisation des services de santé mentale	Vincent Dubois	15h	3 Crédits	2q		x
○ WFSP2211	Organisation et analyse de systèmes et réseaux locaux de soins : coordination des soins, case-management et réseaux de soins	N.	30h	4 Crédits	△		x
○ WFSP2282	Réinsertion et réhabilitation sociales	N.	30h	3 Crédits	△		x

**○ Cours au choix (5 crédits)**

L'étudiant complète par 5 crédits de cours aux choix de la liste ci-dessous ou de cours d'une autre option. Si l'étudiant n'a pas d'expérience professionnelle en psychiatrie, le stage est obligatoire.

⊗ LPSP1202	Psychopathologie générale	Joël Billieux (coord.), Dominique Charlier, Philippe de Timary	60h	5 Crédits	2q		x
⊗ WFSP2230	Politique de santé	N.	25h+15h	5 Crédits	△		x
⊗ WFSP2283	Stage d'observation (Option organisation des services de santé mentale)	N.	60h	5 Crédits	△		x
⊗ WFSP2250	Gestion financière des hôpitaux	N.	32h+15h	4 Crédits	△		x
⊗ WFSP2252	Organisation et législation hospitalière	N.	30h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2253	Système d'information hospitalier	N.	20h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2254	Gestion des processus	N.	30h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2260	Management humain et comportement organisationnel	N.	40h+30h	5 Crédits	△		x
⊗ WFSP2261	Fonction ressources humaines et relations de travail	N.	30h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2271	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée	Gérald Deschietere, Adrian Ivanolu	22.5h	3 Crédits	2q		x
⊗ WFSP2290	Psychopédagogie de la maladie chronique	N.	20h+15h	3 Crédits	△		x



**Option méthodes avancées en santé publique [15.0]**

Cette option s'adresse aux professionnels de la santé qui souhaitent acquérir des compétences dans le domaine de méthodes ou de recherche en santé publique.

Acquis d'apprentissage : à compléter

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

L'étudiant choisit 15 crédits parmi les cours suivants :

						Bloc annuel	
						1	2
⊗ WFSP2200	Socioanthropologie de la santé et de la médecine	Vincent Lorant	20h	5 Crédits	1q		x
⊗ WFSP2201	Séminaire de méthodes avancées en santé publique	N.	15h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2202	Health interview survey	N.	25h	5 Crédits	△		x
⊗ WFSP2203	Séminaire de recherche en économie de la santé	N.	20h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2204	Séminaire de méthodes qualitatives avancées en santé publique	N.	30h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2218	Régression linéaire, régression logistique, régression de Poisson et régression de Cox dans les études d'observation	N.	15h+5h	4 Crédits	△		x
⊗ WFSP2228	Revue systématique de la littérature, revue réaliste et méta-analyse	N.	20h+10h	3 Crédits	△		x
⊗ WFSP2238	Epidémiologie avancée	N.	20h+20h	5 Crédits	△		x
⊗ WESP2123	Principes des essais cliniques	Laurence Habimana, Annie Robert (coord.), Françoise Smets	20h+10h	4 Crédits	1q		x
⊗ WESP2222	Analyse longitudinale : régression linéaire et logistique dans les études d'observation	Catherine Legrand, Annie Robert (coord.)	15h+15h	5 Crédits	2q		x
⊗ WESP2227	Scientific Writing	David Alexander, William D'Hoore, Claire De Burbure de Wesembeek (coord.), Vincent Lorant	30h	5 Crédits	2q		x
⊗ WESP2232	Epidémiologie génomique	Catherine Legrand, Alexandre Persu, Annie Robert (coord.), Miikka Viikula	15h+15h	3 Crédits	2q		x
⊗ WESP2234	Stratégies de la décision médicale	Laurence Habimana, Annie Robert (coord.)	30h	3 Crédits	2q		x

## ESP2M - Informations diverses

## CONDITIONS D'ADMISSION

Tant les conditions d'admission générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

- Bacheliers universitaires
- Bacheliers non universitaires
- Diplômés du 2<sup>o</sup> cycle universitaire
- Diplômés de 2<sup>o</sup> cycle non universitaire
- Adultes en reprise d'études
- Accès personnalisé

## Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Bacheliers UCL</b>			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en sciences de la santé publique, dont le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.
<b>Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)</b>			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en sciences de la santé publique, dont le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.
<b>Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique</b>			
Tous les bacheliers		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en sciences de la santé publique, dont le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.
<b>Bacheliers étrangers</b>			
Tous les programmes de premier cycle		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	Si le total des prérequis dépasse 15 crédits, l'accès au master est conditionné à la réussite de l'Année d'études préparatoire au master en sciences de la santé publique, dont le programme est établi sur la base du dossier de l'étudiant.

## Bacheliers non universitaires

Diplômes	Accès	Remarques
> En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université		
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; BA - assistant(e) en psychologie (toutes options)</li> <li>&gt; BA - assistant(e) social(e)</li> <li>&gt; BA - technologue de laboratoire médical</li> <li>&gt; BA - technologue en imagerie médicale</li> <li>&gt; BA en agronomie</li> <li>&gt; BA en audiologie</li> <li>&gt; BA en bandagisterie-orthésologie-prothésologie</li> <li>&gt; BA en diététique</li> <li>&gt; BA en ergothérapie</li> <li>&gt; BA en gestion de l'environnement urbain</li> <li>&gt; BA en logopédie</li> <li>&gt; BA en podologie-podothérapie</li> <li>&gt; BA en secrétariat de direction - option médicale</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers</li> <li>&gt; BA en écologie sociale</li> <li>&gt; BA-AESI en sciences: biologie, chimie, physique</li> </ul>	Accès au master moyennant réussite d'une année préparatoire de max. 60 crédits	Type court
> BA en kinésithérapie - type long	Après vérification de l'acquisition des matières prérequis, soit accès moyennant la réussite d'une année préparatoire de 60 crédits max, soit accès immédiat moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long
<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; BA - sage-femme (ex-accoucheuse)</li> <li>&gt; BA - technologue de laboratoire médical, suivi de la Spécialisation en biotechnologies médicales et pharmaceutiques</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en anesthésie</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en imagerie médicale et radiothérapie</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en oncologie</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en pédiatrie</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en salle d'opération</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en santé communautaire</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en santé mentale et psychiatrie</li> <li>&gt; BA en soins infirmiers, suivi de la Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente</li> <li>&gt; Spécialisation interdisciplinaire en gériatrie et psychogériatrie</li> </ul>	Après vérification de l'acquisition des matières prérequis, soit accès moyennant la réussite d'une année préparatoire de 60 crédits max, soit accès immédiat moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type court

## Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
<b>Licenciés</b>			
Tous les licenciés		Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	En fonction d'une part du cursus réalisé et d'autre part de l'option choisie, des dispenses peuvent être obtenues sur demande via la VAE-D.
<b>Masters</b>			

Tous les masters	Sur dossier: accès direct ou moyennant compléments de formation	En fonction d'une part du cursus réalisé et d'autre part de l'option choisie, des dispenses peuvent être obtenues via la VAE-D.
------------------	---	---

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Diplômes	Accès	Remarques
<p>&gt; En savoir plus sur les <a href="#">passerelles</a> vers l'université</p> <p>Des compléments de formation pourront être exigés qui s'ils ne dépassent pas 15 crédits peuvent être intégrés au programme du 1er master.</p>		
<p>&gt; MA en kinésithérapie - type long</p> <p>&gt; MA en sciences agronomiques</p> <p>&gt; MA en sciences de l'ingénieur industriel en agronomie</p>	Accès direct au master moyennant ajout éventuel de 15 crédits max	Type long

## Adultes en reprise d'études

> Consultez le site [Valorisation des acquis de l'expérience](#)

Tous les masters peuvent être accessibles selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Les adultes avec une expérience professionnelle jugée utile pourront s'inscrire au programme sur base d'une procédure d'admission individualisée.

## Accès personnalisé

Pour rappel tout master (à l'exception des masters complémentaires) peut également être accessible sur dossier.

## Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Procédures particulières :

Pour les étudiants belges, un dossier de candidature disponible à la Faculté de santé publique (02/764.34.39) ou sur le site [www.uclouvain.be/fsp](http://www.uclouvain.be/fsp) est à compléter et à renvoyer le plus tôt possible (ou au plus tard le 15 septembre) à la Faculté de santé publique, Clos Chapelle-aux-Champs 30, bte B1 30 02, 1200 Bruxelles. La seconde étape est l'inscription proprement dite : voir <https://www.uclouvain.be/73621.html>

Les étudiants internationaux sont priés de suivre dans un premier temps la procédure particulière expliquée sur le site : <https://www.uclouvain.be/14041.html>. Ensuite, ils devront remplir le dossier de candidature au Master en sciences de la santé publique (voir ci-dessus).

Accès personnalisé : le master peut également être accessible sur examen de dossier et notamment par validation des acquis de l'expérience jugée utile ([www.uclouvain.be/VAE](http://www.uclouvain.be/VAE))

Procédures particulières (éventuelles) : ce master ouvre le droit aux « congé — éducation » payés.

## PÉDAGOGIE

---

Le programme du master en santé publique est conçu pour favoriser au maximum la construction et le développement des compétences professionnelles des futurs cadres dans le champ de la santé.

Pour y tendre sont privilégiés les éléments suivants :

- Des activités d'enseignement centrées sur les réalités de la pratique de la santé publique : analyse de problèmes, études de cas, interventions d'experts professionnels, en petits groupes d'étudiants regroupés suivant leur option, etc.
  - L'articulation théorie/pratique est au coeur du dispositif pédagogique grâce à de nombreuses activités d'intégration, à un enseignement par blocs matières et des stages.
  - La prise en compte du projet de formation et professionnel de l'étudiant grâce à la possibilité d'ajuster le programme de base (dont les options). Ce projet peut également être le « fil rouge » des différents travaux et se concrétiser dans le mémoire.
  - La confrontation d'idées et le débat sont également encouragés lors des travaux de groupe, des moments d'échanges de pratiques, des activités d'intégration en groupes restreints. Cette confrontation contribue également à l'apprentissage de l'interdisciplinarité
  - L'acquisition de compétences transversales (analyse, argumentation, synthèse, transfert, etc.) passe également par une approche de l'évaluation portant davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.
  - L'enseignement est assuré par une équipe d'enseignants académiques et d'experts du terrain.
- Le recours à l'e-learning sera également développé notamment pour faciliter le travail de groupe.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Une attention particulière sera donnée à l'évaluation des compétences, c'est-à-dire une évaluation portant sur des projets, des mises en situations concrètes, des productions en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

L'évaluation portera davantage sur l'intégration des connaissances que sur leur restitution.

Ainsi, bien qu'il n'y ait pas de pondération par les crédits pour le calcul de la moyenne en délibération, le mémoire étant un travail d'intégration des connaissances, le résultat obtenu pourra orienter la décision finale du jury.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

Le master est ouvert aux étudiants internationaux et aux étudiants des pays en développement.

Mobilité Erasmus / Mercator : les étudiants ont la possibilité de partir à l'étranger pour une partie de la formation. S'adresser au secrétariat et s'informer des conditions générales de l'Université.

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Les diplômés du master en santé publique ont accès au doctorat en santé publique au sein de l'Ecole doctorale "Santé publique - Santé et société".

## CERTIFICATS

---

La Faculté de santé publique délivre plusieurs certificats d'université, dans le cadre de la formation continue.

Consulter le site de l'Institut universitaire de formation continue (<https://www.uclouvain.be/iufc.html>) et notamment le catalogue des formations) et la liste des formations de la Faculté de santé publique via le site du programme d'études (<https://www.uclouvain.be/programmes-etudes.html>)

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Entité de la structure FSP

Acronyme	<b>FSP</b>
Dénomination	Faculté de santé publique
Adresse	Clos Chapelle-aux-champs, 30 bte B1.30.02

1200 Woluwe-Saint-Lambert

Tél 02 764 34 39 - Fax 02 764 34 35

Secteur Secteur des sciences de la santé (SSS)

Faculté Faculté de santé publique (FSP)

Mandats [Jean Macq](#)

Doyen

Commissions de programme Commission de programme du master complémentaire en Santé et développement (MCSD)

Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (MDTE)

Commission de programme du master en santé publique, finalité approfondie (MSPA)

Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (MSPS)

Responsable académique du programme : **Jean Macq**

## Jury

Secrétaire de jury, Finalité approfondie : **William D'Hoore**

Pdésident de jury, Finalité approfondie : **Annie Robert**

Président de jury, Finalité spécialisée : **William D'Hoore**

Secrétaire de jury, Finalité spécialisée : **Vincent Lorant**

## Personnes de contact

Personne de contact : **Claudine Wangneur**